

© CLÉMENT CORNEC. 2024-2025



FÊTE DES MARES 2026

Concours photo



CONCOURS PHOTO

DE LA FÊTE DES MARES !

Pour la **11e édition de la Fête des mares**, la SNPN met en place pour la sixième fois son **concours photo**.

Cette année, la thématique choisie est :

«Les mares : éveiller & transmettre »

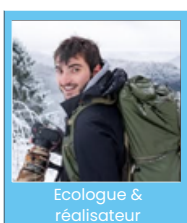
Trois gagnant.e.s seront désigné.es par :

Un jury



Photographe
biophile

**Yann
CROCHET**



Ecologue &
réalisateur

**Nicolas
DUBOIS**



Naturaliste &
photographe

**Jean-Baptiste
DUMOND**

Les adhérent.es de la SNPN



Le vote du public*



*Sur notre page Instagram


Le concours est **gratuit**, ouvert à toutes et à tous.


Vous pouvez envoyer jusqu'à **3 photos** par personne au **total**.


THÉMATIQUE*




« Les mares : éveiller & transmettre »

- 

Les mares offrent un espace privilégié pour découvrir **la complexité du vivant** de manière ludique. En explorant ces **petits mondes humides**, on s'initie au fonctionnement des écosystèmes et à leurs fonctions.
- 

Ce **concours photo** est l'occasion de montrer comment ces milieux favorisent le **partage et les échanges entre générations**, en permettant de surmonter l'amnésie environnementale générationnelle.
- 

Cette édition de la **Fête des mares** invite à réfléchir à notre **impact sur la nature** et sur la manière dont nous pouvons agir pour la préserver.
- 

Habitant.es engagé.es ou **chantiers participatifs** : autant d'actions qui montrent que chacun.e peut contribuer à **préserver les mares** et changer notre regard sur ces milieux.



*La thématique est proposée à titre indicatif.

ORGANISATION GÉNÉRALE



Les photos sont acceptées du **8 avril** au **8 mai 2026**,
à l'adresse **fetedesmares@snpn.fr**



Le vote des adhérent.es est ouvert dès le lancement du concours sur la plateforme **PollUnit**, avec une dernière phase de participation prévue **du 9 au 15 mai**.



Le vote du grand public aura lieu sur la page **Instagram de la SNPN du 16 au 22 mai**.



L'annonce des résultats aura lieu **le 25 mai 2026**.

Nous procéderons à la **remise des prix** au cours du mois de juillet.



MODALITÉS DE PARTICIPATION

IMPORTANT

1 N'oubliez pas de **remplir et de signer le formulaire d'inscription** disponible sur le drive afin d'attester de votre prise de connaissance du règlement du concours.

2 Les photos doivent être envoyées en **format JPEG (10 Mo maximum)**, accompagnées du **formulaire de participation**. Pour chaque photographie, indiquez le **titre**, **l'auteur·rice**, la **date**, le **lieu de prise de vue** et la **catégorie** du concours.



Puis renommez le fichier selon le numéro correspondant indiqué dans le formulaire.



LES PHOTOGRAPHIES DÉJÀ PRÉSENTÉES OU PRIMÉES LORS DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS NE SONT PAS ACCEPTÉES.



L'objectif est de pouvoir présenter de **nouvelles images de petites zones humides**.



La participation à ce concours se fait **sans contrepartie ou remboursement**.

RÉCOMPENSES



3 cartes cadeaux sont à gagner !



RÈGLEMENT DU CONCOURS



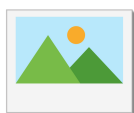
LES PARTICIPANT.ES



Le concours est ouvert aux **photographes amateurs.trices ou professionnel.les.**

En participant à ce concours, l'auteur.e d'une œuvre présentée s'engage à :

- ✓ En être l'auteur.e et en détenir les **droits** et les **autorisations de diffusion.**
- ✓ Avoir **pris connaissance du règlement et des conditions de participation** du concours photo de la Fête des mares.



Les photos doivent être envoyées **numériquement** en **format paysage** ou **portrait.**



La retouche est limitée à de légères modifications, visant à donner un aspect réaliste à la scène photographiée.



L'inversion du sens de lecture, le recadrage et le traitement **noir et blanc** sont **acceptés.**

DROITS D'UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES



L'auteur.e d'une photographie autorise la SNPN à **disposer** et à **diffuser** ses tirages :

- Dans **Le Courrier de la Nature** pour les gagnant(e)s.

- Dans tout **support de communication** relatant le concours photo et ses gagnant.es.
- Sur le **site internet et les réseaux sociaux** de la SNPN (Facebook, LinkedIn, Twitter, Bluesky, Instagram).
- Lors d'une **exposition photographique** organisée par la SNPN
- ⊗ Aucune autre utilisation ne sera faite **sans l'accord préalable et écrit du photographe.**
- ⊗ Aucune cession ne sera réalisée **au profit de tiers quelconque.**

CONFIDENTIALITÉ

Les **informations personnelles** concernant l'inscription des participant.es au concours, y compris leur identité, sont confidentielles.

L'organisateur du concours s'engage, sur l'honneur, à **respecter les conditions légales de confidentialité applicables en France** et à ne pas divulguer ces informations à des tiers.

Merci d'avance pour votre participation et pour les regards que vous porterez sur ces milieux !

Attention

MARE

en

VUE

!

